



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Henri Wapistan	Maire
Madame Stéphanie Landry	Conseillère
Madame Lyne Hounsell	Conseillère
Monsieur Jacques Tanguay	Conseiller
Madame Renée Lapierre	Conseillère
Monsieur Mathieu Vigneault	Conseiller
Monsieur François McKinnon	Conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Landry	Directeur général
Madame Andréanne Rochette-Hounsell	Adj. administrative

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le moment de réflexion est fait par le maire, monsieur Henri Wapistan. Celle-ci agira à titre de président de la séance.

2. CONSTAT DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, la séance est ouverte à 19h01.

**3. RÉSOLUTION N^o 2022-098
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en tenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

**4. RÉSOLUTION N^o 2022-099
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 MAI
2022 : ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphane Landry, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 10 mai 2022 tel que rédigé.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUIN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**5. RÉSOLUTION N° 2022-100
ADOPTION DU RÈGLEMENT N° R 2022-005 CONCERNANT
L'AUTORISATION DES USAGES TEMPORAIRES D'UN
IMMEUBLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
NATASHQUAN**

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;

D'adopter le règlement n° R 2022-005 concernant l'encadrement des usages temporaires d'immeubles sur le territoire de la municipalité de Natashquan tel que déposé séance tenante.

**6. RÉSOLUTION N° 2022-101
RÈGLEMENT N° R 2021-003 CONCERNANT LES
MODIFICATIONS AUX ARTICLES 6.2, 6.6 ET 6.16 DU
RÈGLEMENT DE ZONAGE 90-2 DU TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE NATASHQUAN : ADOPTION**

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le mercredi 27 avril 2022 relativement au règlement n° R 2021-003;

ATTENDU QUE le second projet de règlement n° R 2021-003 a été déposé et adopté à la séance ordinaire du conseil du 10 mai 2022;

ATTENDU QU'un avis public de sollicitation de participation référendaire a été publié le 24 mai 2022 et qu'aucune personne habile à voter n'a formulé une demande pour que les dispositions décrites dans le second projet de règlement n° R 2021-003 soient soumises à une approbation référendaire;

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;

D'adopter le règlement n° R 2021 - 003 concernant la révocation des usages publics et institutionnels comme usages permis en zones résidentielles Ra, commerciales mixtes CR ainsi que commerciales touristiques CT afin de n'être permis que dans les zones conservation CONS, Villégiatures Vill, Exploitation d'autres ressources, ER, Industrielles Ib, Récréo-touristiques RT et RTc, Publiques P ainsi que l'ajout du groupe d'usages publics et institutionnels à la zone Ca-1.

**7. RÉSOLUTION N° 2022-102
ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES MUNICIPALES AU 31
MAI 2022: DÉPÔT ET ADOPTION**

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Landry, appuyé par la conseillère Lyne Hounsell et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

D'adopter l'état des activités financières municipales en date du 31 mai 2022 tel que présenté par le directeur général.

**8. RÉSOLUTION N° 2022-103
FORMATION DES ÉLU.ES - ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE:
DÉPÔT**

ATTENDU QUE l'article 15 de la LÉDMM indique que tout membre d'un conseil d'une municipalité doit, dans les six mois du début de son mandat, participer une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale;

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'accepter le dépôt du registre des élus ayant participés à la formation en éthique et déontologie : la totalité des élus du conseil municipal ont suivi la formation.

**9. RÉSOLUTION N° 2022-104
JOURNAL LE PORTAGEUR - CARTE DE MEMBRE:
ADHÉSION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à payer l'adhésion annuelle au Journal Le Portageur.

**10. RÉSOLUTION N° 2022-105
LOISIRS SPORTS CÔTE-NORD - ADHÉSION**

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à payer l'adhésion annuelle à l'organisme Loisirs Sports Côte-Nord au montant de 208,24 \$.

**11. RÉSOLUTION N° 2022-106
ENTENTE S.A.A. – CONTRAT DE DÉNEIGEMENT 2021-2022
- LUDAN LOCATION: AUTORISATION DE PAIEMENT**

ATTENDU QU'un premier contrat d'entretien de déneigement avait été conclu entre l'entreprise Ludan Location et la municipalité pour le déneigement de 11 résidences dans le secteur Pointe-Parent à un coût unitaire de 925,00 \$;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

ATTENDU QUE les délais d'acquisition des propriétés par le MERN se sont révélés plus longs que prévus et que seules 6 propriétés ont été acquises dans les limites fixées pour la période de déneigement ;

ATTENDU QUE les coûts initiaux définis par l'entreprise Ludan Location avait été établis en fonction d'un volume de départ qui s'est avéré par la suite moins important ;

ATTENDU QUE l'entreprise Ludan Location désire s'entendre avec la municipalité pour qu'un montant compensatoire lui soit octroyé en regard de l'entente initiale, montant établi à 1 250,00 \$;

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'autoriser l'administration municipale à procéder au paiement final de l'entente, en tenant compte de l'avance déjà consentie, pour un montant totalisant 1 968.95\$ (taxes incluses).

**12. RÉSOLUTION N^o 2022-107
LES DOUCES HEURES DE L'ÂGE - DEMANDE DE
COMMANDITE: AUTORISATION**

ATTENDU QUE l'organisme « Les Douces Heures de l'Âge » sollicite la municipalité pour une contribution en vue de faire l'acquisition d'ameublement pour la terrasse extérieure de leur installation;

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par la conseillère Renée Lapierre et résolu à l'unanimité;

QUE les membres du conseil accordent un montant de 1 500,00 \$ à l'organisme « Les Douces Heures de l'Âge » pour l'achat d'ameublement utile à l'aménagement de la terrasse extérieure de l'établissement.

**13. RÉSOLUTION N^o 2022-108
DÉSIGNATION MANDATAIRE AUPRÈS DE REVENU
QUÉBEC / TPS-TVQ / AÉROPORT: AUTORISATION**

ATTENDU QUE l'administration municipale doit procéder au suivi, comme il est d'usage, auprès de Revenu Québec des déclarations relatives aux taxes perçues et réclamées pour l'aéroport de Natashquan;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un représentant officiel de la municipalité au sein de Revenu Québec en regard de la gestion des informations et renseignements à recevoir et à communiquer;

Il est proposé par le conseiller François McKinnon, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

QUE l'autorisation soit donnée au directeur général, monsieur Denis Landry, au titre de mandataire pour et au nom de la municipalité, de communiquer, de recevoir et d'apporter, le cas échéant, des modifications pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), en ce qui concerne les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité, secteur aéroport, pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et ce, par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

**14. RÉSOLUTION NO 2022-109
DÉSIGNATION MANDATAIRE AUPRÈS DE REVENU
QUÉBEC / TPS-TVQ / MUNICIPALITÉ: AUTORISATION**

ATTENDU QUE l'administration municipale doit procéder au suivi, comme il est d'usage, auprès de Revenu Québec des déclarations relatives aux taxes perçues et réclamées pour la municipalité de Natashquan;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un représentant officiel de la municipalité au sein de Revenu Québec en regard de la gestion des informations et renseignements à recevoir et à communiquer;

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE l'autorisation soit donnée au directeur général, monsieur Denis Landry, au titre de mandataire pour et au nom de la municipalité, de communiquer, de recevoir et d'apporter, le cas échéant, des modifications pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), en ce qui concerne les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales et ce, par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

**15. RÉSOLUTION NO 2022-110
CAMPING MUNICIPAL – RESSOURCES HUMAINES 2022:
AUTORISATION**

ATTENDU le souhait de l'administration municipale de conserver les employés ayant travaillé au camping municipal à l'été 2021;

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

DE procéder à la réembauche pour la période estivale 2022 de madame Micheline McKinnon et de madame Julie Sauvé aux postes de préposées à l'accueil et, de monsieur Léo Hounsell, au poste de préposé à l'entretien.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

D'établir pour les trois postes un salaire horaire de 18,36 \$ l'heure (indexation de 2% incluse) à raison de 40 heures par semaine.

**16. RÉSOLUTION NO 2022-111
PRÉVENTION DES INCENDIES - PLAN DE MISE EN ŒUVRE
- RAPPORT 2021 DE M. MARTIN DESROSIERS: DÉPÔT**

ATTENDU QUE le rapport annuel 2021 relatif au plan de mise en œuvre de prévention incendie a été complété par le préventionniste de la MRC, M. Martin Desrosiers;

Il est proposé par le conseiller Mathieu Vigneault, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'accepter en dépôt le rapport tel que remis aux membres du conseil par le directeur général.

**17. RÉSOLUTION NO 2022-112
MATÉRIELS PROPRIÉTÉS DE LA MUNICIPALITÉ: APPEL
D'OFFRES**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se départir du réservoir d'hydrocarbures inutilisé (entreposé près de l'usine de traitement d'eau potable) et du camion-sableur Chevrolet Silverado (mis au rencart);

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général d'aller en appel d'offres public dans le but de rendre accessible pour la vente les objets ci-haut mentionnés.

**18. RÉSOLUTION NO 2022-113
AÉROPORT DE NATASHQUAN – TÉLÉPHONE SATTELITE:
AUTORISATION D'ACHAT**

ATTENDU QUE pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de faire l'achat d'un téléphone satellite pour l'aéroport de Natashquan;

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat d'un téléphone satellite auprès de Télécommunications de l'Est au coût de 1550,00 \$ (taxes non incluses)

D'autoriser le directeur général à choisir le forfait le plus adapté au besoin de l'aéroport en regard des besoins projetés.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**19. RÉOLUTION NO 2022-114
CAMPING MUNICIPAL - ACHATS DE MATÉRIEL :
AUTORISATION**

ATTENDU QU'il est nécessaire de procéder à l'achat de matériel pour le camping municipal en vue de la saison estivale 2022;

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à procéder aux achats tenus pour essentiels suivants:

- Deux laveuses
 - Quatorze tables de pique-nique
 - Trente foyers
-

**20. RÉOLUTION NO 2022-115
AÉROPORT - ACHAT DE 0-3/4: AUTORISATION**

ATTENDU QUE des travaux de remblaiement des accotements de la piste de l'aéroport de Natashquan sont rendus nécessaires;

Il est proposé par le conseiller Jacques Tanguay, appuyé par la conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat de 800 t de 0-3/4 au prix unitaire de 50,00 \$ la tonne auprès de l'entreprise Polaris.

**21. RÉOLUTION NO 2022-116
CAMPING - ACHAT DE 0-3/4: AUTORISATION**

ATTENDU QUE la municipalité souhaite poursuivre les travaux relatifs à l'aménagement du camping municipal;

Il est proposé par la conseillère Renée Lapierre, appuyé par le conseiller Mathieu Vigneault et résolu à l'unanimité;

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat de 500 t de 0-3/4 au prix unitaire de 50,00 \$ la tonne auprès de l'entreprise Polaris.

**22. RÉOLUTION NO 2022-117
MUNICIPALITÉ - ACHAT DE 0-3/4: AUTORISATION**

ATTENDU QUE l'entretien des rues et des allées municipales nécessite l'achat de matériel de remblaiement;

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller Jacques Tanguay et résolu à l'unanimité;



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

D'autoriser le directeur général à procéder à l'achat de 90 t de 0-3/4 au prix unitaire de 50,00 \$ la tonne auprès de l'entreprise Polaris.

**23. RÉOLUTION NO 2022-118
COMPTES À PAYER : MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseillère Stéphanie Landry et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 mai 2022 et en autorise le paiement.

**24. RÉOLUTION N° 2022-119
COMPTES À PAYER : AÉROPORT**

Il est proposé par la conseiller Jacques Tanguay, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les comptes à payer au 31 mai 2022 et en autorise le paiement.

25. COMPTES PAYÉS ET CHÈQUES CONCILIÉS

Les membres du conseil ont reçu la liste des chèques conciliés et la liste des comptes payés du mois de mai 2022, avec un récapitulatif des opérations monétaires par accès D.

26. BALANCE DE VÉRIFICATION

Les membres du conseil ont reçu la balance de vérification, à titre d'information et de suivi.

27. CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu la liste contenant les titres de la correspondance, le cas échéant, et sont avisés que la correspondance reçue est disponible pour consultation au bureau administratif.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus municipaux ont répondu aux questions du public.



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE NATASHQUAN TENUE LE 07
JUN 2022 À 19h00, À LA SALLE ALFRED VIGNEAULT DE
L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**29. RÉSOLUTION N^o 2022-120
CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par la conseillère Lyne Hounsell, appuyé par le conseiller François McKinnon et résolu à l'unanimité;

QUE la séance soit levée à 20h35.

Henri Wapistan
Maire

Denis Landry
Directeur général